

dispenser Jusques a l'année qui vient Qu'il croit Que cela conviendra mieux a l'estat de ses affaires et Qu'en attendant Jl Consent de laisser ... [40] livres tous les mois Que Je Vous enverray moy mesme tous les trois mois ou tous les deux si Vous voulez.

le Sieur [Georg Karl] K n o p f l i n n'a pas fait de mesme que luy car d'abord Que les conges ont este arrivez il est party pour venir icy ainsy Que la lettre Que Je luy avois escrite sur ce Que Vous m'aviez mande que Mr son pere [Kaspar K n o p f l i] avoit change de sentiment n'est arrivee Qu'apres son despart a st. omer de sorte Qu'il partira dans trois ou Quatre Jours.

mandez moy si K n o p p f l i n le chirurgien veut revenir en ce pays icy et dites luy d'avance Que s'il n'a pas envie de revenir Que Je ne luy tiendray point compte d'aucune reveue Qui ... seront faites pendant les deux ou trois mois pour lesquels Jl a son Conge."

1) Auf dem Adressenschildchen finden sich noch einige Taxangaben.

Original, mit Siegel - AH 88, 284-285

83

1701 Mai 6., Paris

A

SCHREIBEN¹ VON [GARDEHPTM.] RITTER [BEAT HEINRICH JOSEF] ZURLAUBEN AN [MARIA JAKOBEA ZURLAUBEN, ALS GATTIN VON AEGID FRANZ ANDERMATT VERH.] ANDERMATT "A ZUG RECOMMENDE AU MAISTRE DE POSTE DE LUCERNE", LUZERN "EN SUISSE"

"Puisque Vous m'avez fait partir que cinq hommes par le sieur [Martin] Utiguer [=U t t i n g e r] Jl faudra que le cadet de turgovie fasse cinq ou six hommes et Vous deux ou trois avec l'argent Qui Vous reste et Jl me les menera.

Si Vous pouvez estre payez du billet Que Je Vous envoy cy Joint comme Je ne doute pas Vous en pourriez faire davantage c'est un billet Que J'ay oublie de Vous envoyer plustost dites a mon beaufrere [B e a t J a k o b II. Zurlauben] que son habit et le drap de ... ma soeur [M a r i a B a r b a r a Zurlauben] arriveront le 12me de ce mois a strasbourg au plus tard Je les ay adressé a Mr [Philipp] d i e n a s t a basle ma soeur trouvera le drap que Je luy envoy d'un autre couleur Que son eschantillon qui m'a paru et a tout les marchands [de drap, die Zurlauben deswegen in Paris aufgesucht] la plus

infame chose du monde pour une femme car apparamment c'est pour luy faire un habit a elle le drap que Je luy envoy est plus large que l'escarlatte ordinaire parce Que c'est pour femme et Jl y en 5 ausnes et trois Quart faites Que le pere de ce cadet fasse de son mieux pour en payer cinq ou six hommes et Vous selon ce Que Vous aurez d'argent ...

Je crois Qu'il n'y aura point de difficulte pour ce billet Vostre mary [Aegid Franz Andermatt, der Capitaine-Commandant der Beat Heinrich Josef Zurlauben gehörenden Kompagnie im Regiment Reynold] m'en a respondu et Je luy ay donne le conge sur la parole de Vostre mary."

1) Auf dem Adressenschildchen finden sich noch Taxangaben.

Original, Siegel teilweise zerstört. - AH 88, 286-287

84

1704

VERSE: "GEDULT EIN PFLASTER FUER ALLE WUNDEN ..."

Druckwerk. Gedruckt bei Anna Felizitas H a u t t durch Innozenz [Theodor] H a u t t, Luzern 1704. Vermutlich aus dem Besitz von B e a t J a k o b II. Zurlauben. - AH 88, 288-288c - s. Abb. der Titelseite am Schlusse von AH 88

85

1653 Dezember 12.

A

NOTIZEN [VOM ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN] UEBER
DIE STADT- UND AMTSRATSSITZUNG VOM 12. DEZEMBER 1653

StA ZG, Stadt- und Amtratsprotokolle Bd. 4, 100-102

"Etlicher Puncten Verzeichnus so der Unrüewig [Ammann Peter T r i n k l e r, gen.] Rusch Jn synem Plodermänt wider mich¹ angeregt: ...

Zicht ahn die Abscheidt von 1640 Jn Lucern hernach andere sidthero von Baden.

Redt von gmeinen Nutzen ... undt ... [franz.] Pensionen.

Was die 4 Stett [=Waldstädte?] gegen Osterych verfalt, wye mans alzyt habe müessen helfen Verthädigen.

Wye sy dan dahin trachtet dass wir auch uns Verfelennt gägen den Fürsten [Kai-